

#### REPUBLIQUE DU BENIN

### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant nominations à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi nº 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU la loi nº 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la loi nº 87-019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le décret n° 96-128 du 09 avril/portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin :
- VU le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 21 juin au 30 juillet 1996 ;

### DECRETE:

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang à compter de la réception, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

#### 1- COUR SUPREME

Monsieur Pierre Charlemagne GOGAN, Greffier

### 2- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Messieurs : Thomas GUEDEGBE, Diplomate
  - Houessou Roger MISSIHOUN, Traducteur-Interprète
  - Aballo Paulin GOUDOU, PSA

# 3- MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

- Messieurs : Julien ALLABIYI KELOMEY, PSA
  - Cocou Bertin ZOHOUN, Magistrat

# 4- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Messieurs : Jean-Marie BESSAN, SSA à la retraite
  - Norbert Jean-Paul DOSSOU-YOVO, Instituteur à la retraite

# 5- MINISTERE DE LA SANTE, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA CONDITION FEMININE

- Feus : Basile A. SONON, Médecin (à titre posthume)
  - Innocent Coovi SOUDE, Médecin (à titre posthume)

### 6- MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Monsieur Thomas Ephrem Eugène ADJAGBENON, Professeur-Adjoint

### 7- MINISTERE DU COMMERCE, DE L'ARTISAT ET DU TOURISME

Monsieur Comlan Théophile AHANDESSI, Agent d'Entretien et de Service

### 8- MINISTERE DES FINANCES

- Mesdames : Fohovi Jacqueline BESSANH, Assistant des Services Financiers
  - Valérie Elise Marcelle Mahoussi Yémalin VODOUNOU, Administrateur des Services Financiers

Mesdanes : - Aminatou SADIKOU TAIROU, Administrateur du Trésor

- Godeleine LOKO, Contrôleur des Services Financiers

Messieurs : - Aboudou Razac RAHIMI, AIFB

- Aīna Ange GANDONOU, Comptable du Trésor Public

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 Nevembre 1996

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim,

Hiller

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations: PR 4 - AN 4 - CS 2 - MINISTERES 18 - GCONB 40 - CES 2 - HAAC 2 - MESGPR 2 - DEPARTMENTS 06 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 INTERESSES 18.